



Résultats de Contrôle Laitier – Espèce Ovine France 2019



Collection

Résultats

Responsable de la rédaction :

Gilles THOMAS – Jean Michel ASTRUC - Xavier BOURRIGAN (Institut de l'Élevage)

Equipe de rédaction :

Ont participé à l'élaboration de la partie ovine :

Pour l'Institut de l'Elevage :

Calcul et analyses : Jean Michel Astruc jean-michel.astruc@idele.fr

Gilles Thomas gilles.thomas@idele.fr

Xavier Bourrigan xavier.bourrigan@idele.fr

Mise en page :

Gilles THOMAS

Crédits photos :

OS Lacaune, OS brebis Corse, OS ROLP, GIS iD64

La reproduction des informations est autorisée uniquement sous réserve de mentionner la source « Institut de l'Elevage »

Espèce ovine

*Source des photos de brebis :
OS Lacaune, OS brebis Corse, OS ROLP, GIS iD64*

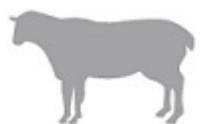
*La reproduction des informations est autorisée uniquement
sous réserve de mentionner la source « Institut de l'Elevage »*

Ont participé à l'élaboration de la partie ovine :

Pour l'Institut de l'Elevage :

*Calcul et analyses : Jean Michel Astruc jean-michel.astruc@idele.fr
Gilles Thomas gilles.thomas@idele.fr*

*Mise en forme et édition : Gilles Thomas gilles.thomas@idele.fr
Xavier Bourrigan xavier.bourrigan@idele.fr*



Introduction

Le processus de recherche et développement en amélioration génétique des brebis laitière a porté successivement sur la productivité des brebis et des troupeaux (décennies 70 et 80), la composition chimique du lait et ses aptitudes fromagères (décennies 80 et 90), enfin les aptitudes fonctionnelles, telles que la résistance aux mammites subcliniques et la morphologie de la mamelle (décennie 2000). Ces caractères fonctionnels participent à l'amélioration de la longévité fonctionnelle des animaux, qui correspond à leur aptitude à retarder leur réforme pour des causes non liées à leur niveau de production laitière. Autrement dit, la longévité fonctionnelle contribue à la rentabilité des troupeaux, non pas par l'augmentation des recettes, mais par la diminution des coûts de production en diminuant les réformes prématurées. Au cours de ces dernières années, la génomique est entrée de plain-pied dans les schémas de sélection des ovins laitiers avec, d'une part la sélection pour la résistance à la tremblante, via le génotypage à grande échelle du gène PrP, dès le début des années 2000, d'autre part les perspectives de sélection génomique qui ont fait l'objet des programmes Roquefort'in (race Lacaune) et Genomia (races ovines laitières des Pyrénées-Atlantiques). Depuis la campagne 2015 (choix des jeunes béliers fin 2014), la race Lacaune a mis en place un schéma génomique.

L'amélioration génétique des brebis laitières en France dans ses trois bassins d'élevage traditionnels (rayon de Roquefort, Pyrénées-Atlantiques, Corse) est fondée sur la sélection des races locales dans leur terroir respectif de production. Ce principe est conforté par la démarche des AOC de chaque bassin qui impose la race locale comme matériel génétique pour la production des fromages de Roquefort (race Lacaune), Ossau-Iraty (races Basco-Béarnaise et Manech) et Brucciu (race Corse). Basée sur le contrôle laitier et le testage sur descendance des béliers d'insémination animale, la mise en oeuvre de la sélection en brebis laitières a systématiquement été raisonnée pour accroître son rapport efficacité / coût.

Rationalisation et optimisation dans l'espace

Pour sélectionner les races locales à l'échelle de l'ensemble de la population, celle-ci est organisée de façon pyramidale, avec les éleveurs sélectionneurs, créateurs du progrès génétique et les éleveurs utilisateurs du progrès génétique. Les outils de sélection sont concentrés chez les éleveurs sélectionneurs qui adhèrent au contrôle laitier officiel, incluant le contrôle qualitatif, et la qualification des reproducteurs avec éventuellement le pointage de mamelles. Les cheptels sélectionneurs sont support de testage et fournissent les jeunes béliers aux centres d'élevage. L'effort de testage, conçu pour optimiser les schémas de sélection, est considérable puisque 50 à 60% (selon les races) des brebis inséminées au sein d'un cheptel en sélection le sont avec des béliers de testage. En compensation, les éleveurs sélectionneurs bénéficient des inséminations avec les béliers élites, c'est-à-dire les pères à béliers de la race. Les éleveurs utilisateurs peuvent, s'ils le souhaitent, bénéficier d'un contrôle laitier simplifié, dont l'objectif est la sélection intra-troupeau, mais aussi le suivi technique du troupeau laitier.

Rationalisation et optimisation dans le temps

Les objectifs de sélection ont été raisonnés de manière progressive. Compte-tenu du besoin de lait des transformateurs d'une part, de la faible productivité initiale des races locales françaises d'autre part, le contrôle laitier officiel mis en place dans les années 60 était au départ un contrôle uniquement quantitatif. Le premier objectif a donc été clairement l'augmentation de la productivité des brebis avec comme critère de sélection la production de lait à la traite qui augmente également les quantités de matière grasse (QMG) et protéique (QMP), donc les quantités de fromage. Si un tel objectif est acceptable dans la phase de démarrage du schéma de sélection, lorsque celui-ci entre en régime de croisière et devient pleinement efficace (dans les années 80 pour la race Lacaune, dans les années 90-2000 pour les races des Pyrénées), la richesse du lait (taux butyreux 'TB' et taux protéique 'TP') se dégrade alors au plan génétique. Il devient donc indispensable de s'intéresser aussi à la richesse du lait pour maîtriser le rendement fromager et le rapport gras/sec du fromage, dans le cadre de fabrication de fromage d'AOC au lait cru et entier. Il faut alors réaliser un contrôle qualitatif, lourd et coûteux à mettre en oeuvre en brebis laitières, du fait de la taille des troupeaux et des cadences de traite mécanique rapides. Enfin, quand le contexte filière est tel que la productivité des brebis n'est plus directement recherchée, les éleveurs s'intéressent alors aux caractères fonctionnels qui vont contribuer à réduire les coûts de production et à améliorer les conditions de travail, en particulier de traite, premier poste de travail de l'élevage des brebis laitières. Aujourd'hui, les éleveurs et les maîtres d'oeuvre des schémas de sélection soulèvent la question de la rusticité et de la plasticité et évoquent leur souhait de travailler sur la résistance au parasitisme gastro-intestinal, la persistance laitière, l'aptitude à la monotraite, l'efficacité alimentaire, mais aussi l'aptitude à la transhumance et à la valorisation des zones de parcours.



Allègement du contrôle laitier

Le contrôle officiel de type AC (contrôle mensuel d'une seule des 2 traites journalières, sans obligation d'alternance) est généralisé. Le contrôle qualitatif a fait l'objet d'un allègement encore plus poussé. Seule une fraction des brebis est contrôlée : les primipares (races des Pyrénées) ou les 2 premières lactations (race Lacaune). Seul le milieu de la lactation, période la plus représentative d'un point de vue génétique, est contrôlé: l'objectif est de réaliser 3 échantillons au cours des 4 premiers contrôles quantitatifs de la brebis, à la traite du matin qui permet un meilleur échantillonnage du lait, notamment de la matière grasse et des cellules somatiques. Par rapport à un contrôle exhaustif de type A4 (à rythme mensuel sur les deux traites journalières et pour toutes les brebis en traite), le contrôle partiel tel que décrit ci-dessus permet « d'économiser » environ 85% des prises d'échantillon et des analyses, pour une efficacité à peine moindre (la perte de précision peut aisément être compensée pour les béliers par une augmentation du nombre de filles de testage d'environ 10 %). Cette démarche est également systématisée pour les caractères fonctionnels.

Tableau 1 : Evolution des principaux critères d'organisation et fonctionnement des schémas de sélection dans les 3 bassins français de production.

		Contrôle Laitier Officiel (CLO)				Contrôle Laitier Simplifié (CLS)
		Nombre de brebis en CLO (% population)	Taux IA dans le noyau	Nombre de mâles mis en testage	Production laitière en litres (durée)	Nombre de brebis en CLS
1985	Rayon	113 519 (17%)	70%	430	186 (162)	311 000
	Pyrénées	38 026 (12%)	30%	52	92 (127)	13 000
	Corse	7 300 (7%)			88 (151)	
2005	Rayon	176 936 (21%)	81%	477	277 (163)	585 000
	Pyrénées	108 836 (23%)	55%	200	158 (146)	32 000
	Corse	20 408 (20%)	39%	40	124 (181)	
2019	Rayon	188 696 (19%)	86%	277	330 (173)	511 667
	Pyrénées	120 492 (28%)	49%	247	234 (159)	45 845
	Corse	20 206 (24%)	37%	22	148 (186)	14 944



Traitement des données

Les résultats annuels de Contrôle Laitier Officiel ovin sont calculés à partir d'une extraction de la BDIR ovine laitière réalisée en fin de campagne laitière (décembre 2019). Ils concernent donc la campagne 2019. Compte-tenu de la saisonnalité de la production en ovin lait, toutes les lactations sont terminées et qualifiées à partir du moment où elles sont calculées.

Les résultats sont présentés selon différentes catégories : par bassin, par département, par organisme réalisant le contrôle réalisant le contrôle laitier, par organisme de contrôle de performance agréé et par race. Les définitions sont les suivantes :

Bassins : 1 = 'Rayon de Roquefort' ; 2 = 'Corse' ; 3 = 'Pyrénées-Atlantiques'.

Départements : 11, 12, 2A, 2B, 30, 34, 48, 64, 65, 81, 82.

Organismes réalisant le contrôle laitier (ECEL) : 'CDEO', 'Confédération Générale de Roquefort', 'EDE 48', 'EDE 81', 'EDE 82', 'SCP 30-34', 'SUAE Corse du Sud', 'SUAE Haute-Corse', 'UNOTEC 12'.

Organismes de contrôle de performance agréés : 'CDEO', 'OS Lacaune', 'EDE 82', 'SUAE Corse du Sud', 'SUAE Haute-Corse'.

Races : 'Lacaune', 'Manech tête rousse', 'Manech tête noire', 'Basco-Béarnaise', 'Corse'. Les autres races présentes représentent moins de 50 brebis et ne sont pas prises en compte dans la catégorie race.

NB : dans les paragraphes 2.2 à 2.6, la carte de répartition des lactations affiche uniquement les départements pour lesquels au moins 10 lactations ont été prises en compte pour la race considérée dans le calcul de ces résultats.

Avertissement :

Il ne faut pas chercher à comparer les résultats entre races ou populations (Basco-Béarnaise, Corse, Lacaune, Manech tête rousse et tête noire) pour deux raisons essentielles :

- Chaque race n'est représentée que dans un bassin de production donné, de sorte qu'il y a confusion complète entre le type génétique et le(s) système(s) de production dominant(s) de chaque région.

- Les calculs de production laitière à la traite diffèrent pour chaque région, en relation avec la durée moyenne d'allaitement, variable d'un système d'élevage (donc d'une race) à l'autre :

- 25 jours dans le Rayon de Roquefort,
- 35 jours dans les Pyrénées et en Corse.

Quelques définitions :

Brebis présentes à la mise-bas : brebis présentes dans le troupeau en début de campagne, au moment du début des mises-bas du troupeau (automne).

Brebis avec lactations : brebis pour lesquelles on a pu calculer une lactation (donc ayant eu au moins un contrôle laitier avec une quantité de lait non nulle).

Brebis ayant mis-bas : brebis ayant une date de mise-bas. On exclut donc les brebis vides, les brebis avortées sans lait et les agnelles non luttées.

Taux de mise-bas : Nombre de brebis ayant mis-bas divisé par le nombre de brebis présentes (exprimé en %).

Taux de lactation : Nombre de brebis avec calcul de lactation divisé par le nombre de brebis ayant mis-bas (exprimé en %).

Production laitière : il s'agit de la production laitière à la traite exclusive.

La production laitière est calculée sur la seule période de traite exclusive de l'animal après le sevrage du (des) agneau(x), et ne prend pas en compte la production de lait pendant la phase initiale d'allaitement ou d'allaitement x traite. La **durée de traite** correspond donc à cette seule période de traite exclusive. La production laitière est exprimée en litres, et la durée en jours.

Le contrôle laitier officiel est un contrôle de type AC, à savoir un contrôle mensuel d'une seule des 2 traites journalières, sans obligation d'alternance. Toutefois, le contrôle a lieu majoritairement le matin car l'échantillonnage pour le contrôle qualitatif est plus précis à la traite du matin (plus de lait le matin). Les statistiques de taux butyreux et taux protéique ne sont pas fournies. En effet, le contrôle laitier qualitatif en ovin est un contrôle très allégé (contrôle qualitatif partiel) qui repose sur un échantillonnage à la seule traite du matin, sur 3 contrôles du milieu de lactation et qui ne concerne qu'une partie du troupeau (primipares en races ovines laitières des Pyrénées, 2 premières lactations en race Lacaune). Les résultats sont pertinents vis à vis de la génétique mais ne sont pas représentatifs de la réalité économique.



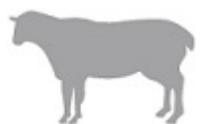
Tendances 2019

En 2019, le nombre total de brebis présentes à la mise-bas s'élève à 329 394, soit un chiffre à peine plus élevé que l'année précédente (+ 0,1%). Dans le même temps le nombre de brebis avec calcul de lactation diminue légèrement à 278 423 (-0,6%). Cette stabilité des effectifs en contrôle laitier officiel (CLO) survient après plusieurs années de d'augmentation (+ 22 000 brebis sur les 3 années précédentes).

760 exploitations ont fourni des résultats de lactations en 2019, soit une légère diminution (-8 exploitations) par rapport à l'année précédente. L'effectif moyen par exploitation s'établit désormais à 433 brebis en moyenne par élevage (+5 brebis par rapport à l'année précédente).

En 2019, la production laitière est stable en race Lacaune (+0,1 litre), baisse en race Corse (-12,4 litres) et augmente pour l'ensemble des races Pyrénéennes (4,1 à 10 litres). Au plan national, la production laitière atteint 286,3 litres en moyenne en 169 jours de traite (+2,1 litres et + 2 jours).

Au côté du contrôle laitier officiel de type AC existe un contrôle laitier simplifié (CLS) qui n'est pas répertorié ici. Il concerne les éleveurs utilisateurs (alors que le contrôle laitier officiel est réservé aux seuls éleveurs sélectionneurs). En 2019, 1289 exploitations ont été suivies en CLS, pour un total de 572 456 brebis présentes à la mise-bas.



SOMMAIRE

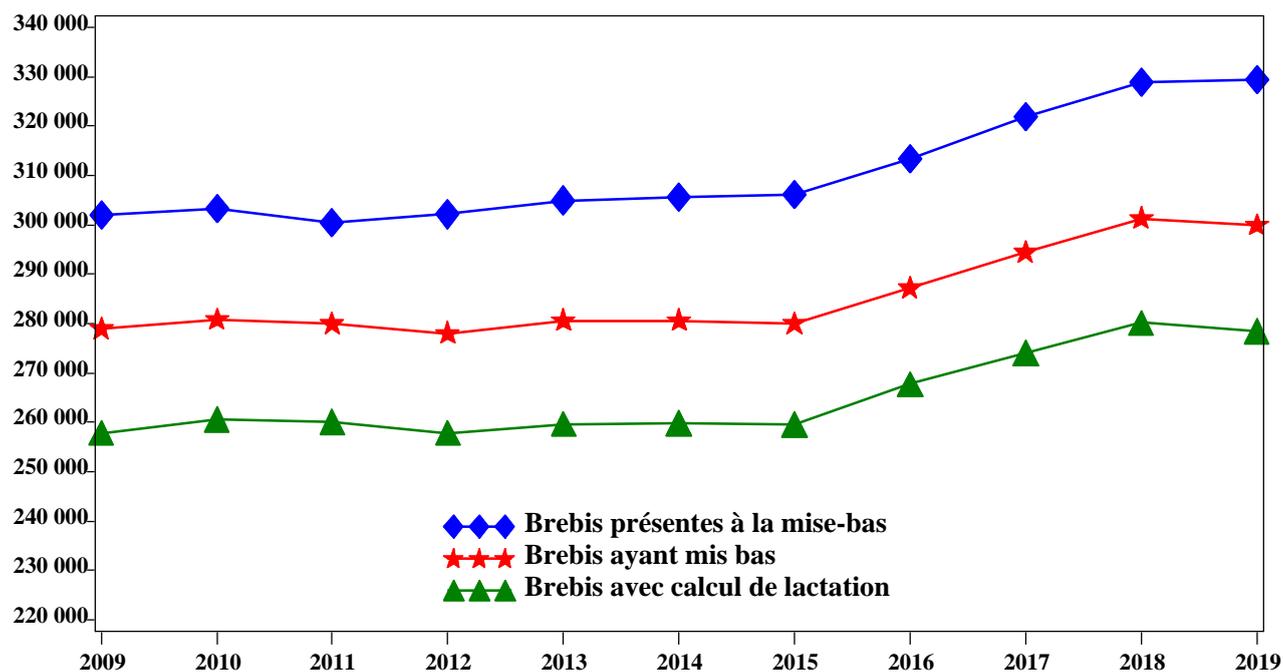
I - RESULTATS GLOBAUX	7
1.1 - Rappel des campagnes antérieures	7
1.2 - Résultats de la campagne	8
1.2.1 - Répartition par rang de lactation	8
1.2.2 - Nombre de troupeaux et effectif moyen	8
1.2.3 - Effectifs et résultats par département	8
1.2.4 - Effectifs et résultats par bassin et rang de lactation	10
1.2.5 - Effectifs et résultats par bassin, rang de lactation et mois de mise-bas	11
1.2.6 - Effectifs et résultats par bassin et taille de troupeaux	13
1.2.7 - Effectifs et résultats par ECEL	14
1.2.8 - Effectifs et résultats par ECEL et département	15
1.2.9 - Effectifs et résultats par Organisme de contrôle de performances	16
1.2.10 - Effectifs et résultats par Organisme de contrôle de performances et département	16
II - RESULTATS PAR RACE	17
2.1 - Résultats toutes lactations	17
2.2 - Race Lacaune	18
2.3 - Race Basco-Béarnaise	19
2.4 - Race Manech Tête Noire	20
2.5 - Race Manech Tête Rousse	21
2.6 - Race Corse	22



I - RESULTATS GLOBAUX

1.1 - Rappel des campagnes antérieures

Campagne	Brebis présentes à la mise-bas	Brebis ayant mis bas	Taux de mise-bas	Brebis avec calcul de lactation	Taux de lactation	Production laitière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>
2009	302 057	278 940	92,3	257 798	92,4	228,1	161
2010	303 201	280 796	92,6	260 629	92,8	241,2	161
2011	300 488	279 941	93,2	260 029	92,9	246,8	162
2012	302 102	277 961	92,0	257 826	92,8	250,8	163
2013	304 925	280 581	92,0	259 666	92,5	247,5	164
2014	305 619	280 575	91,8	259 791	92,6	254,2	165
2015	306 047	280 001	91,5	259 589	92,7	256,9	166
2016	313 291	287 171	91,7	267 737	93,2	273,9	166
2017	321 968	294 415	91,4	274 003	93,1	278,6	167
2018	328 980	301 292	91,6	280 117	93,0	284,2	167
2019	329 394	299 938	91,1	278 423	92,8	286,3	169



1.2 - Résultats de la campagne

1.2.1 - Répartition par rang de lactation

Rang de lactation	Brebis présentes à la mise-bas	Brebis ayant mis-bas	Taux de mise-bas	Brebis avec calcul de lactation	Taux de lactation	Production laitière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>
1ère lactation	93 319	75 628	81,0	69 541	92,0	250,5	155
2ème lactation et plus	236 075	224 310	95,0	208 882	93,1	298,3	174
Total général	329 394	299 938	91,0	278 423	92,8	286,3	169

1.2.2 - Nombre de troupeaux et effectif moyen

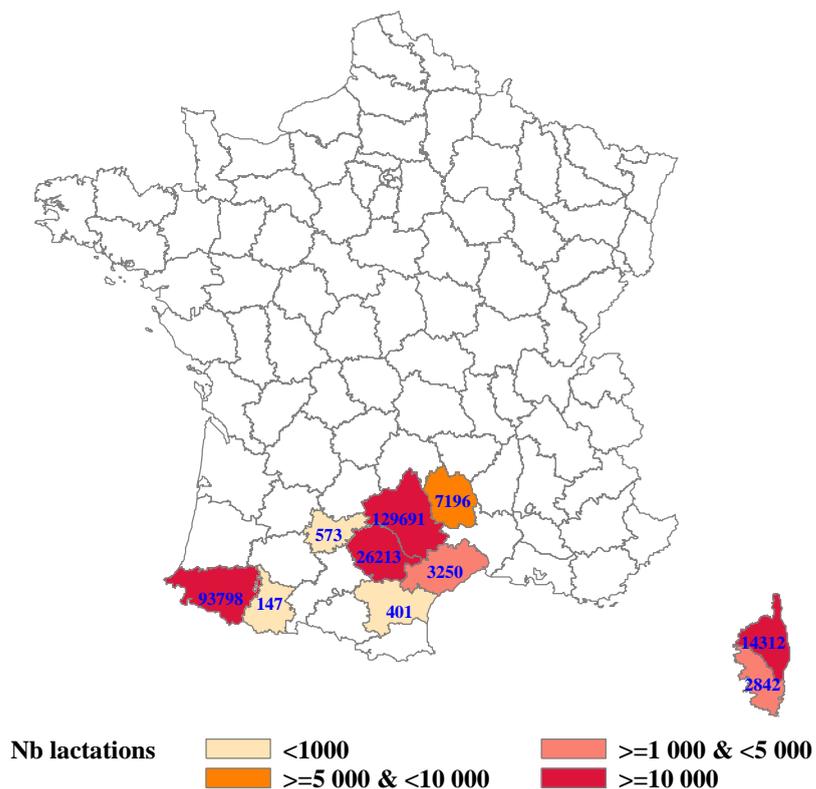
Brebis avec calcul de lactation	Nb troupeaux	Effectifs moyens par troupeau
278 423	760	366,3

1.2.3 - Effectifs et résultats par département

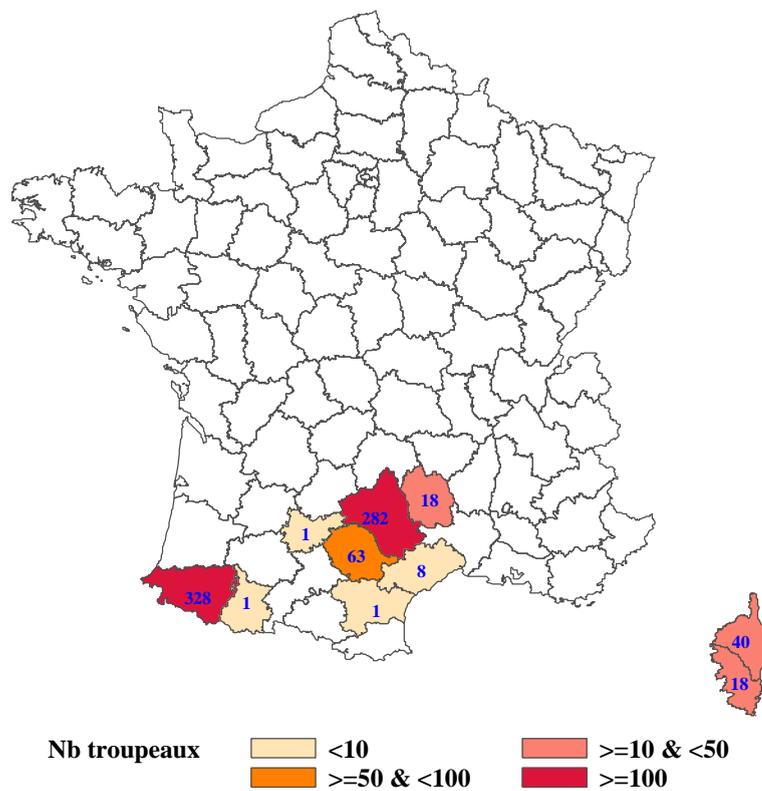
Département	Nb troupeaux	Effectifs brebis en lactation	Production laitière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>
Aude	1	401	324,6	177
Aveyron	282	129 691	328,1	173
Corse du Sud	18	2 842	155,9	181
Haute Corse	40	14 312	145,9	187
Hérault	8	3 250	328,5	177
Lozère	18	7 196	319,8	174
Pyrénées Atlantiques	328	93 798	234,2	159
Hautes Pyrénées	1	147	117,1	108
Tarn	63	26 213	342,5	177
Tarn & Garonne	1	573	306,2	140
Total général	760	278 423	286,3	169



Répartition des lactations par département

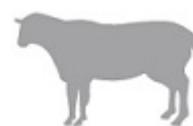


Répartition des troupeaux par département



1.2.4 - Effectifs et résultats par bassin et rang de lactation

Bassin	Rang de lactation	Effectifs brebis	Production laitière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>
01	1ère lactation	44 853	277,5	159
	2ème lactation	37 155	349,5	179
	3ème lactation	28 577	369,0	183
	4ème lactation	21 845	360,6	181
	5ème lactation	15 769	345,5	177
	6ème lactation	10 022	326,1	174
	7ème lactation et plus	8 709	290,6	165
	Inconnu	321	277,1	160
Total Bassin		167 251	330,0	173
02	1ère lactation	3 137	103,7	138
	2ème lactation	3 136	148,8	187
	3ème lactation	2 622	168,8	203
	4ème lactation	2 231	171,0	206
	5ème lactation	1 775	165,5	203
	6ème lactation	1 303	161,1	203
	7ème lactation et plus	1 858	142,3	193
	Inconnu	1 092	134,4	185
Total Bassin		17 154	147,5	186
03	1ère lactation	21 551	215,9	149
	2ème lactation	19 347	246,2	159
	3ème lactation	15 952	255,0	165
	4ème lactation	12 634	250,7	167
	5ème lactation	9 371	238,0	164
	6ème lactation	6 587	223,1	159
	7ème lactation et plus	6 820	198,2	152
	Inconnu	1 756	173,3	144
Total Bassin		94 018	234,1	159
Total général		278 423	286,3	169



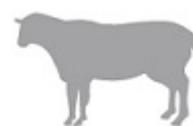
1.2.5 - Effectifs et résultats par bassin, rang de lactation et mois de mise-bas

Bassin	Rang de lactation	Mois de mise-bas	Effectifs brebis	Production laitière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>
01	1ère lactation	Janvier	8 446	262,8	146
		Février	6 319	241,3	139
		Mars	2 150	208,1	118
		Avril	457	144,9	84
		Mai	188	236,0	121
		Juin	41	250,2	133
		Juillet	91	302,4	201
		Août	1 058	340,9	197
		Septembre	1 766	333,3	190
		Octobre	6 626	318,7	184
		Novembre	10 752	292,7	170
		Décembre	6 959	272,4	154
	2ème lactation et plus	Janvier	17 643	339,7	169
		Février	7 715	306,2	146
		Mars	2 693	259,5	122
		Avril	932	228,6	111
		Mai	311	260,3	115
		Juin	230	333,5	198
		Juillet	873	366,8	190
		Août	4 838	372,4	198
		Septembre	9 114	362,5	192
		Octobre	35 741	363,2	190
		Novembre	30 416	355,9	183
		Décembre	11 892	343,7	171
Total Bassin			167 251	330,0	173
02	1ère lactation	Janvier	991	96,9	122
		Février	566	76,3	94
		Mars	149	50,9	69
		Avril	33	29,4	42
		Mai	1	22,6	29
		Juin			
		Juillet			
		Août			
		Septembre	78	153,2	203
		Octobre	540	140,2	196
		Novembre	328	125,1	180
		Décembre	451	108,0	145
	2ème lactation et plus	Janvier	605	118,9	123
		Février	423	88,0	94
		Mars	94	65,9	67
		Avril	34	26,6	40
		Mai	1	18,9	17
		Juin			
		Juillet			
		Août	70	145,1	201
		Septembre	4 634	168,4	220
		Octobre	6 257	164,7	205
		Novembre	1 602	143,0	179
		Décembre	297	130,7	148
Total Bassin			17 154	147,5	186



1.2.5 - Effectifs et résultats par bassin, rang de lactation et mois de mise-bas

Bassin	Rang de lactation	Mois de mise-bas	Effectifs brebis	Production laitière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>
03	1ère lactation	Janvier	2 443	199,0	133
		Février	2 310	159,6	101
		Mars	2 658	117,3	74
		Avril	502	76,6	49
		Mai	29	45,0	28
		Juin			
		Juillet	1	275,7	227
		Août			
		Septembre	7	239,6	206
		Octobre	2 047	275,5	196
		Novembre	7 073	261,9	183
		Décembre	4 481	229,6	163
	2ème lactation et plus	Janvier	3 831	229,1	135
		Février	3 409	185,6	101
		Mars	3 642	138,1	74
		Avril	783	96,7	52
		Mai	56	54,9	29
		Juin	25	335,5	234
		Juillet	2	342,3	225
		Août			
		Septembre	35	205,0	191
		Octobre	10 223	256,3	186
		Novembre	37 453	251,9	175
		Décembre	13 008	245,4	159
Total Bassin			94 018	234,1	159
Total général			278 423	286,3	169



1.2.6 - Effectifs et résultats par bassin et taille de troupeaux

Bassin	Classe effectifs	Nb troupeaux	Effectifs brebis en lactation	Production laitière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>
01	< 200	5	863	333,9	171
	>=200 & <250	14	3 135	342,9	175
	>=250 & <300	31	8 668	322,0	172
	>=300 & <350	54	17 689	335,1	174
	>=350 & <400	45	16 702	324,4	173
	>=400 & <450	50	21 095	331,0	175
	>=450 & <500	55	25 980	326,8	174
	>=500 & <550	37	19 419	337,1	177
	>=550 & <600	29	16 650	321,4	173
	>= 600	53	37 050	332,5	170
Total bassin		373	167 251	330,0	173
02	< 200	29	3 803	149,9	180
	>=200 & <250	4	928	136,0	175
	>=250 & <300	4	1 089	152,9	198
	>=300 & <350	5	1 587	136,1	194
	>=350 & <400	4	1 499	145,1	190
	>=400 & <450	4	1 722	148,5	178
	>=450 & <500	1	455	175,5	201
	>=500 & <550	1	513	138,9	186
	>=550 & <600	1	572	148,3	199
	>= 600	5	4 986	149,0	188
Total bassin		58	17 154	147,5	186
03	< 200	72	12 024	199,1	151
	>=200 & <250	63	14 193	222,3	158
	>=250 & <300	79	21 923	231,6	159
	>=300 & <350	47	15 124	246,4	163
	>=350 & <400	28	10 351	241,8	161
	>=400 & <450	11	4 666	227,9	154
	>=450 & <500	13	6 155	263,7	161
	>=500 & <550	8	4 170	251,2	158
	>=550 & <600	1	560	293,9	166
	>= 600	8	4 852	258,1	160
Total bassin		330	94 018	234,1	159
Total général		761	278 423	286,3	169



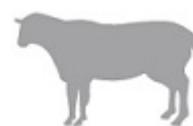
1.2.7 - Effectifs et résultats par ECEL

ECEL	Nb troupeaux	Effectifs brebis en lactation	Production laitière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>
CDEO	329	93 945	234,0	159
Confédération Générale de Roquefort	184	82 586	325,1	173
EDE 48	10	4 579	314,4	169
EDE 81	27	11 290	350,6	179
EDE 82	1	573	306,2	140
SUAÉ CORSE DU SUD	18	2 842	155,9	181
SUAÉ HAUTE-CORSE	40	14 312	145,9	187
UNOTEC 12	151	68 296	333,7	173
Total général	760	278 423	286,3	169



1.2.8 - Effectifs et résultats par ECEL et département

ECEL	Département	Nb troupeaux	Effectifs brebis en lactation	Production laitière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>
CDEO	Pyrénées Atlantiques	328	93 798	234,2	159
	Hautes Pyrénées	1	147	117,1	108
Total ECEL		329	93 945	234,0	159
Confédération Générale de Roquefort	Aude	1	401	324,6	177
	Aveyron	136	62 938	322,4	172
	Hérault	3	1 707	317,8	187
	Lozère	8	2 617	329,3	182
	Tarn	36	14 923	336,4	175
Total ECEL		184	82 586	325,1	173
EDE 48	Lozère	10	4 579	314,4	169
Total ECEL		10	4 579	314,4	169
EDE 81	Tarn	27	11 290	350,6	179
Total ECEL		27	11 290	350,6	179
EDE 82	Tarn & Garonne	1	573	306,2	140
Total ECEL		1	573	306,2	140
SUAE CORSE DU SUD	Corse du Sud	18	2 842	155,9	181
Total ECEL		18	2 842	155,9	181
SUAE HAUTE-CORSE	Haute Corse	40	14 312	145,9	187
Total ECEL		40	14 312	145,9	187
UNOTEC 12	Aveyron	146	66 753	333,5	173
	Hérault	5	1 543	340,3	167
Total ECEL		151	68 296	333,7	173
Total général		760	278 423	286,3	169



1.2.9 - Effectifs et résultats par Organisme de contrôle de performances

Organisme de contrôle de performances	Nb troupeaux	Effectifs brebis en lactation	Production laitière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>
CDEO	329	93 945	234,0	159
EDE 82	1	573	306,2	140
OS Lacaune	372	166 751	330,0	173
SUAE CORSE DU SUD	18	2 842	155,9	181
SUAE HAUTE-CORSE	40	14 312	145,9	187
Total général	760	278 423	286,3	169

1.2.10 - Effectifs et résultats par Organisme de contrôle de performances et département

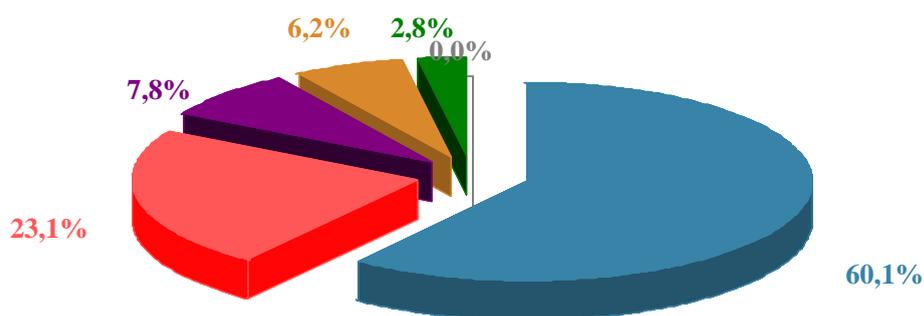
Organisme de contrôle de performances	Département	Nb troupeaux	Effectifs brebis en lactation	Production laitière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>
CDEO	Pyrénées Atlantiques	328	93 798	234,2	159
	Hautes Pyrénées	1	147	117,1	108
	<i>Total OCP</i>	<i>329</i>	<i>93 945</i>	<i>234,0</i>	<i>159</i>
EDE 82	Tarn & Garonne	1	573	306,2	140
	<i>Total OCP</i>	<i>1</i>	<i>573</i>	<i>306,2</i>	<i>140</i>
OS Lacaune	Aude	1	401	324,6	177
	Aveyron	282	129 691	328,1	173
	Hérault	8	3 250	328,5	177
	Lozère	18	7 196	319,8	174
	Tarn	63	26 213	342,5	177
<i>Total OCP</i>		<i>372</i>	<i>166 751</i>	<i>330,0</i>	<i>173</i>
SUAE CORSE DU SUD	Corse du Sud	18	2 842	155,9	181
<i>Total OCP</i>		<i>18</i>	<i>2 842</i>	<i>155,9</i>	<i>181</i>
SUAE HAUTE-CORSE	Haute Corse	40	14 312	145,9	187
<i>Total OCP</i>		<i>40</i>	<i>14 312</i>	<i>145,9</i>	<i>187</i>
Total général		760	278 423	286,3	169



II - RESULTATS PAR RACE

2.1 - Résultats toutes lactations

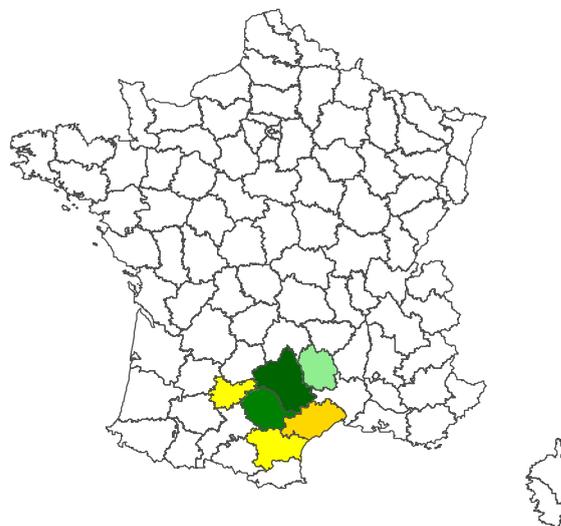
Race	Nb troupeaux	Nombre résultats	Production laitière <i>l</i>	Ecart type production <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>	Ecart type Durée de traite <i>j</i>
Lacaune	374	167 323	330,0	<i>101,9</i>	173	40
Manech Tête Rousse	239	64 406	246,5	<i>94,1</i>	162	48
Basco-Béarnaise	91	21 792	218,2	<i>83,7</i>	151	48
Corse	58	17 154	147,5	<i>63,0</i>	186	57
Manech Tête Noire	69	7 706	175,1	<i>70,4</i>	151	45
Autres races traites	27	42	150,8	<i>105,8</i>	110	59



2.2 - Race LACAUNE

(code race : 010)

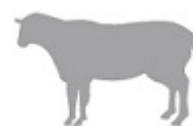
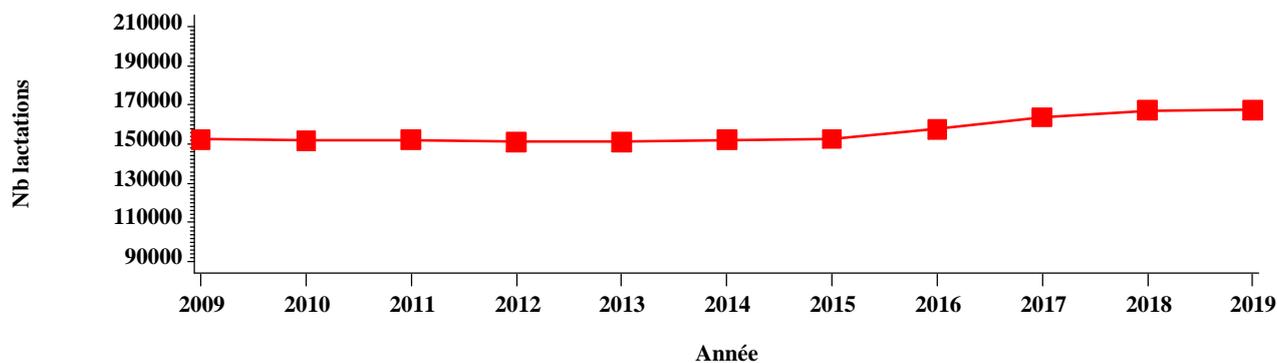
Répartition géographique de la race selon le nombre de résultats



Résultats par rang de lactation

Rang de lactation	Nombre résultats	Production lactière <i>l</i>	Ecart type production lactière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>	Ecart type durée de traite <i>j</i>
1ère lactation	44 857	277,4	88,0	158,6	40
2ème lactation	37 169	349,5	97,3	179,2	40
3ème lactation	28 590	369,0	97,0	182,8	36
4ème lactation	21 864	360,6	97,7	181,0	37
5ème lactation	15 773	345,5	99,1	177,5	39
6ème lactation	10 027	326,1	98,0	173,7	41
7ème lactation et plus	8 719	290,6	97,9	165,0	44
Inconnu	324	276,3	108,4	159,0	51
Total général	167 323	330,0	101,9	173,3	40

Evolution du nombre de lactations de la race



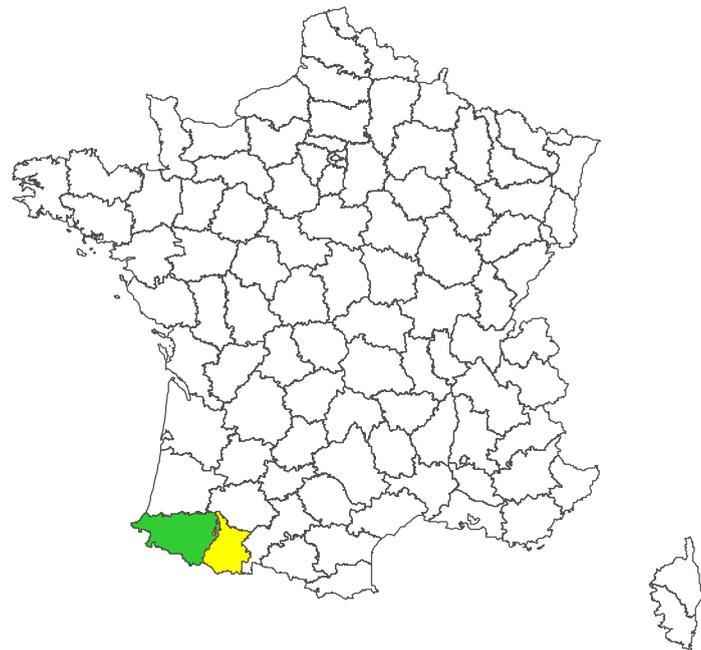
2.3 - Race BASCO BEARNAISE

(code race : 030)

Répartition géographique de la race selon le nombre de résultats



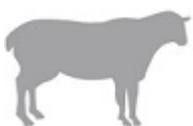
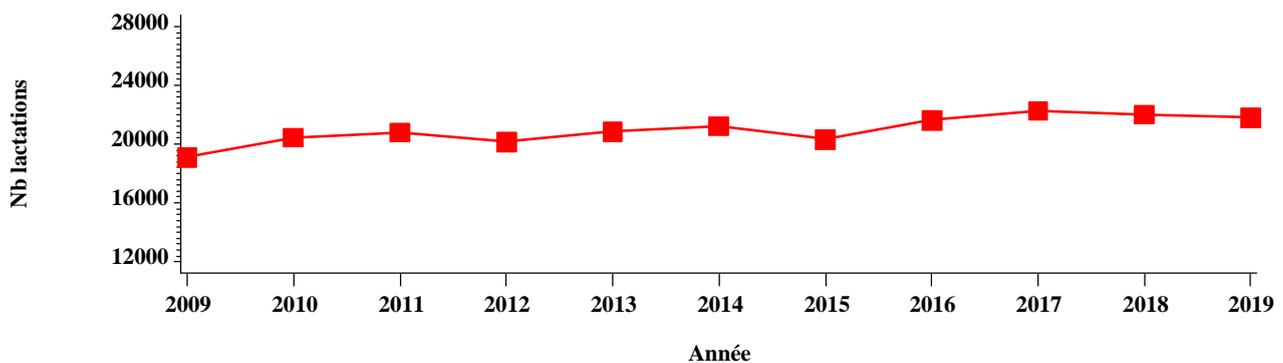
147
21645



Résultats par rang de lactation

Rang de lactation	Nombre résultats	Production lactière <i>l</i>	Ecart type production lactière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>	Ecart type durée de traite <i>j</i>
1ère lactation	4 735	173,0	71,0	119,8	49
2ème lactation	4 421	222,7	77,1	148,7	47
3ème lactation	3 664	241,7	81,3	161,1	44
4ème lactation	2 829	248,0	83,9	166,2	41
5ème lactation	2 185	238,9	83,3	166,2	41
6ème lactation	1 672	229,3	83,7	163,4	42
7ème lactation et plus	1 743	207,0	82,6	158,5	44
Inconnu	543	181,8	77,3	152,3	51
Total général	21 792	218,2	83,7	150,5	48

Evolution du nombre de lactations de la race



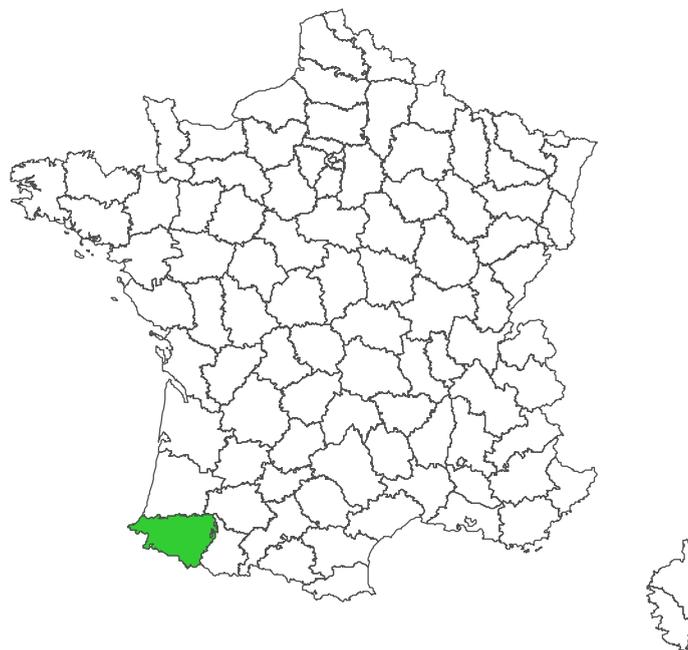
2.4 - Race MANECH TETE NOIRE

(code race : 052)

Répartition géographique de la race selon le nombre de résultats



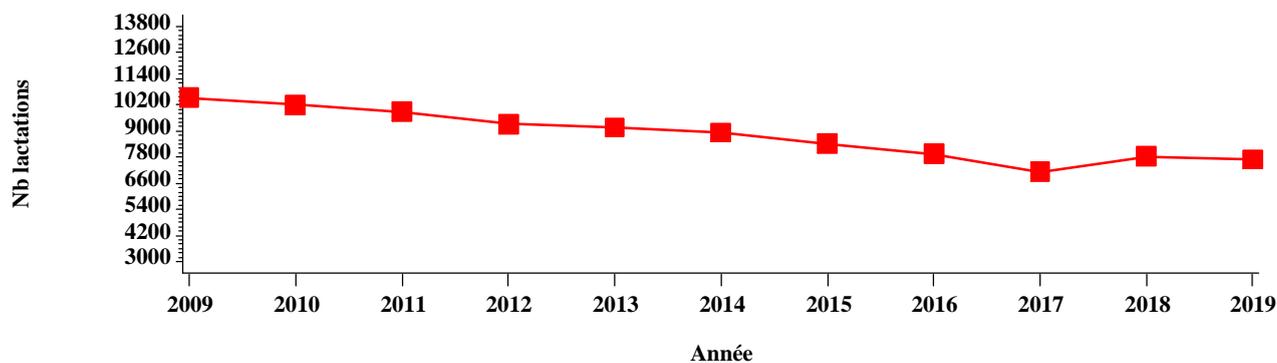
■ 7706



Résultats par rang de lactation

Rang de lactation	Nombre résultats	Production laitière <i>l</i>	Ecart type production laitière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>	Ecart type durée de traite <i>j</i>
1ère lactation	1 605	167,1	66,7	149,8	48
2ème lactation	1 449	188,9	70,8	153,8	45
3ème lactation	1 223	191,1	71,0	156,4	42
4ème lactation	999	186,1	72,6	154,6	44
5ème lactation	706	176,6	67,4	151,5	43
6ème lactation	503	163,4	63,5	147,5	45
7ème lactation et plus	591	143,0	66,1	138,3	46
Inconnu	630	153,0	66,7	142,1	47
Total général	7 706	175,1	70,4	150,7	45

Evolution du nombre de lactations de la race



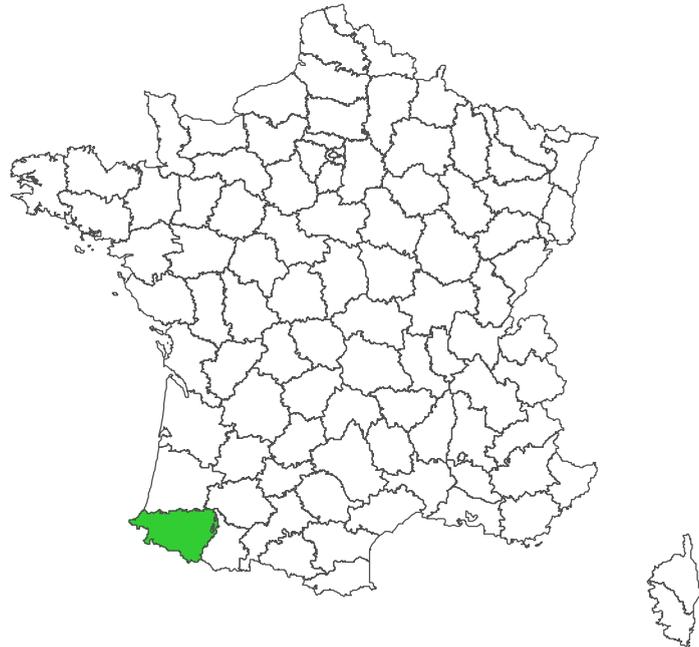
2.5 - Race MANECH TETE ROUSSE

(code race : 053)

Répartition géographique de la race selon le nombre de résultats



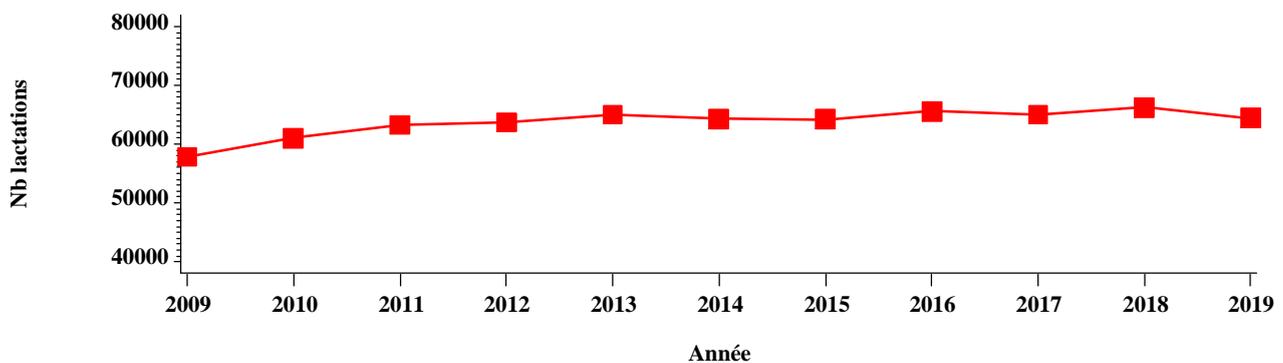
64406



Résultats par rang de lactation

Rang de lactation	Nombre résultats	Production laitière <i>l</i>	Ecart type production laitière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>	Ecart type durée de traite <i>j</i>
1ère lactation	15 196	234,6	93,1	158,1	49
2ème lactation	13 450	260,1	93,6	162,6	49
3ème lactation	11 048	266,4	92,7	167,3	47
4ème lactation	8 785	258,7	90,7	168,6	46
5ème lactation	6 470	244,4	92,6	165,3	47
6ème lactation	4 406	227,5	91,3	158,9	49
7ème lactation et plus	4 475	201,8	87,6	151,7	50
Inconnu	576	187,9	85,7	139,1	51
Total général	64 406	246,5	94,1	162,2	48

Evolution du nombre de lactations de la race



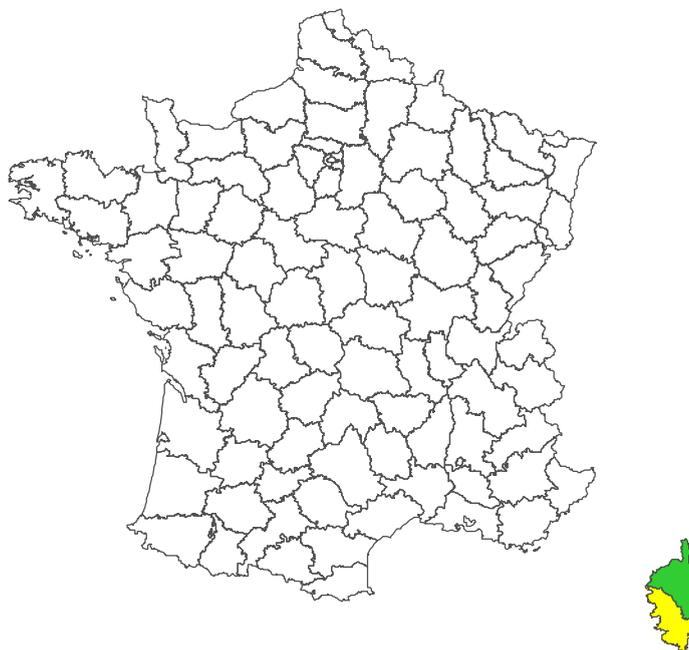
2.6 - Race CORSE

(code race : 046)

Répartition géographique de la race selon le nombre de résultats



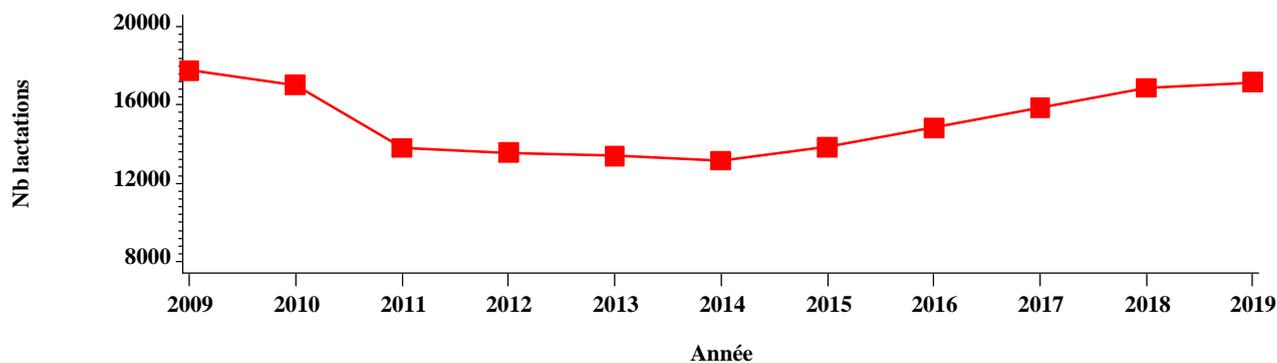
2842
14312



Résultats par rang de lactation

Rang de lactation	Nombre résultats	Production laitière <i>l</i>	Ecart type production laitière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>	Ecart type durée de traite <i>j</i>
1ère lactation	3 137	103,7	45,7	137,7	49
2ème lactation	3 136	148,8	58,4	186,6	56
3ème lactation	2 622	168,8	60,0	203,3	50
4ème lactation	2 231	171,0	61,1	206,5	47
5ème lactation	1 775	165,5	62,9	203,3	51
6ème lactation	1 303	161,1	63,7	203,4	50
7ème lactation et plus	1 858	142,3	60,9	192,6	55
Inconnu	1 092	134,4	62,5	184,6	62
Total général	17 154	147,5	63,0	186,3	57

Evolution du nombre de lactations de la race



Collection
Résultats

Edité par :
l'Institut de l'Élevage
149 rue de Bercy
75595 Paris Cedex 12
www.idele.fr
Avril 2020

Dépôt légal :
2^{ème} trimestre 2020
© Tous droits réservés
à l'Institut de l'Élevage
Réf. 0020201002
ISSN 1773-4738



Résultats de Contrôle Laitier – Espèce Ovine France 2019

OVINS : En 2019, le nombre total de brebis présentes à la mise-bas s'élève à 329 394, soit un chiffre à peine plus élevé que l'année précédente (+ 0,1%). Dans le même temps le nombre de brebis avec calcul de lactation diminue légèrement à 278 423 (-0,6%). Cette stabilité des effectifs en contrôle laitier officiel (CLO) survient après plusieurs années de d'augmentation (+ 22 000 brebis sur les 3 années précédentes). 760 exploitations ont fourni des résultats de lactations en 2019, soit une légère diminution (-8 exploitations) par rapport à l'année précédente. L'effectif moyen par exploitation s'établit désormais à 433 brebis en moyenne par élevage (+5 brebis par rapport à l'année précédente). En 2019, la production laitière est stable en race Lacaune (+0,1 litre), baisse en race Corse (-12,4 litres) et augmente pour l'ensemble des races Pyrénéennes (4,1 à 10 litres). Au plan national, la production laitière atteint 286,3 litres en moyenne en 169 jours de traite (+2,1 litres et + 2 jours). Au côté du contrôle laitier officiel de type AC existe un contrôle laitier simplifié (CLS) qui n'est pas répertorié ici. Il concerne les éleveurs utilisateurs (alors que le contrôle laitier officiel est réservé aux seuls éleveurs sélectionneurs). En 2019, 1289 exploitations ont été suivies en CLS, pour un total de 572 456 brebis présentes à la mise-bas.